

Vue d'ensemble

Cette année, le *Rapport sur le développement humain (RDH)* fait le point sur les défis posés par la recherche d'un progrès durable et équitable. Il met en évidence la façon dont les dommages environnementaux accroissent les inégalités en exerçant un impact négatif sur les populations déjà défavorisées, ainsi que la façon dont les inégalités de développement humain amplifient les dommages environnementaux.

Le développement humain – qui vise à élargir l'éventail de choix des populations – est fondé sur le partage des ressources naturelles. Pour le promouvoir, il convient de travailler sur la durabilité au plan local, national et mondial. Cela peut et doit être effectué d'une manière équitable et autonomisante.

Nous nous attachons à vérifier que l'aspiration des populations pauvres à vivre mieux est pleinement prise en compte dans l'évolution vers une plus grande durabilité. Nous dégagons les pistes permettant aux personnes, aux groupes, aux pays et à la communauté internationale de promouvoir la durabilité et l'équité afin qu'elles se renforcent mutuellement.

Pourquoi la durabilité et l'équité ?

L'approche du développement humain revêt une importance persistante dans l'optique d'appréhender notre monde et de s'attaquer à ses problèmes. L'année dernière, l'édition du 20e anniversaire du *RDH* célébrait le concept du développement humain, en soulignant comment l'équité, l'autonomisation et la durabilité favorisent la multiplication des choix accessibles aux personnes. Parallèlement, il mettait en lumière les difficultés inhérentes en montrant que ces trois points clés du développement humain n'avancent pas toujours de front.

Pertinence d'une étude conjointe de la durabilité et de l'équité

Nous explorons cette année les relations croisées entre la durabilité environnementale et l'équité, aussi essentielles l'une que l'autre à une justice distributive. Nous jugeons la durabilité primordiale, parce que les générations futures devraient disposer au moins d'autant de possibilités que nous aujourd'hui. De même, tout processus inéquitable est injuste : les chances d'accéder à une existence meilleure ne devraient pas être restreintes par des facteurs échappant au contrôle des populations. Les inégalités sont particulièrement injustes lorsqu'elles frappent systématiquement un groupe spécifique pour des raisons liées au sexe, à l'origine ethnique ou au lieu de naissance.

Il y a plus de dix ans, Anand et Sen postulaient le traitement simultané de la durabilité et de l'équité. « Si nous étions obsédés par l'*équité intergénérationnelle* sans nous soucier en même temps du problème de l'*équité intragénérationnelle*, cela constituerait une flagrante violation du principe d'universalité » affirmaient-ils (souligné par les auteurs). Des questions similaires ont émergé du rapport de la commission Brundtland en 1987, ainsi que d'une série de déclarations internationales, depuis Stockholm en 1972 jusqu'à Johannesburg en 2002. Pourtant, encore de nos jours, de nombreux débats sur la durabilité négligent l'équité, considérée comme une notion distincte et indépendante. Cette approche parcellaire est contreproductive.

Quelques définitions clés

Le développement humain est l'accroissement des libertés et des capacités permettant aux personnes de mener une vie qu'elles jugent satisfaisante à juste titre. Il repose sur l'élargissement de l'éventail des choix disponibles.

Le développement humain durable est l'accroissement des libertés essentielles des personnes vivant aujourd'hui, accompagné d'efforts raisonnables pour éviter le risque de compromettre sérieusement celles des générations futures

Les notions de libertés et de capacités vont au-delà de la satisfaction des besoins essentiels. La qualité de vie dépend de nombreux aspects, qui peuvent avoir une valeur intrinsèque autant qu'un intérêt concret : nous pouvons par exemple valoriser la biodiversité ou la beauté de la nature indépendamment de leur contribution à notre niveau de vie.

Les populations défavorisées constituent un axe essentiel du développement humain. Elles englobent celles qui subiront à l'avenir les conséquences les plus graves des risques liés à nos activités actuelles. Nous nous soucions non seulement des situations courantes ou correspondant aux scénarios les plus probables, mais aussi de celles découlant de scénarios moins probables mais néanmoins possibles, notamment lorsqu'elles peuvent avoir des répercussions catastrophiques sur les populations pauvres et vulnérables.

Souvent, les débats sur la durabilité environnementale se focalisent soit sur la manière de remplacer les ressources naturelles par notre potentiel technologique, soit sur notre ingéniosité à atténuer les contraintes pesant sur ces ressources comme autrefois. Le fait que l'on ignore si cela sera possible un jour, allié aux risques de catastrophes, incite à préserver nos actifs naturels essentiels et le flux de services écologiques qui en découle. Cette attitude résulte également d'une approche du développement fondée sur les droits humains. *Le développement humain durable est l'accroissement des libertés essentielles des personnes vivant aujourd'hui, accompagné d'efforts raisonnables pour éviter le risque de compromettre sérieusement celles des générations futures.* Dans cet esprit, des débats publics éclairés sont cruciaux pour définir les risques que les populations sont prêtes à accepter.

La recherche conjointe de la durabilité environnementale et de l'équité n'implique pas qu'elles se renforcent mutuellement. De fait, des compromis sont souvent nécessaires. Il arrive que des mesures prises en faveur de l'environnement aient des effets inévitables, par exemple quand elles limitent la croissance économique d'un pays en voie de développement. Le présent *RDH* illustre les types d'impacts communs que les politiques pourraient

générer, tout en soulignant qu'ils ne sont pas systématiques et que le contexte est crucial à cet égard.

Ce contexte demande d'accorder une attention spéciale à l'identification des synergies positives et à l'examen des compromis. Nous étudions la manière dont les sociétés peuvent élaborer des solutions gagnant-gagnant qui favorisent à la fois la durabilité, l'équité et le développement humain.

Modèles et tendances, progrès et perspectives

Il s'avère de plus en plus évident que la dégradation de l'environnement s'accroît dans le monde entier et que les risques de détérioration se multiplient. L'ampleur des mutations à venir étant incertaine, nous explorons une série de prévisions et envisageons leurs répercussions sur le développement humain.

Notre point de départ – qui était un thème clé du *RDH 2010* – est l'immensité des progrès accomplis au cours des dernières décennies en matière de développement humain, nuancée cependant par les trois avertissements suivants.

- La croissance des revenus s'est accompagnée de la détérioration d'indicateurs environnementaux essentiels, tels que les émissions de dioxyde de carbone (CO₂), la qualité du sol et de l'eau, et la superficie du couvert forestier.
- La distribution inégale des revenus s'est aggravée à l'échelle nationale dans la majorité des régions du monde, malgré une réduction des écarts en termes de santé et d'éducation.
- Le niveau moyen d'autonomisation tend à s'élever au rythme de l'indice de développement humain (IDH), mais cette corrélation présente des variations considérables.

D'ici à 2050, les simulations utilisées pour ce *RDH* font apparaître un retrait de l'IDH de 8 % par rapport à l'hypothèse de base dans un scénario de « défi environnemental » – c'est-à-dire où le réchauffement climatique affecte négativement la production agricole, l'accès à l'eau propre et à un meilleur assainissement et le degré de pollution (12 % en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne). Dans les conditions

encore plus graves d'un scénario de « catastrophe environnementale » (vastes déforestations et dégradations des sols, déclin dramatique de la biodiversité, multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes), cette régression de l'IDH serait de 15 % par rapport à l'hypothèse de base projetée.

Si nous ne faisons rien pour arrêter ou inverser la tendance d'ici à 2050, le scénario de catastrophe environnementale générera un tournant dans les pays en voie de développement. Alors que leur IDH convergeait vers celui des pays riches commence à s'inverser.

Ces projections montrent que les plus défavorisés subissent souvent – et continueront de subir – les conséquences de la dégradation de l'environnement bien que nombre d'entre eux n'y contribuent guère. Ainsi, les pays à IDH faible sont ceux qui ont le moins participé au changement climatique planétaire, mais qui ont subi la plus forte baisse des précipitations et la hausse la plus marquée de leur variabilité, avec leurs corollaires sur la production agricole et les moyens d'existence.

Les émissions nocives par habitant sont beaucoup plus élevées dans les pays développés que dans ceux en voie de développement, en raison des activités à forte consommation d'énergie des premiers : automobiles, chauffage et climatisation des habitations et des lieux de travail, consommation d'aliments transformés et conditionnés. Dans un pays à IDH très élevé, un individu moyen émet plus de quatre fois plus de CO₂ et environ deux fois plus de méthane et de protoxyde d'azote qu'un habitant d'un pays à IDH faible, moyen ou élevé (et environ trente fois plus de CO₂ qu'un habitant d'un pays à IDH faible). Le citoyen britannique moyen émet autant de gaz à effet de serre en deux mois qu'un habitant d'un pays à IDH faible en un an. Et l'habitant moyen du Qatar – le pays affichant le plus grand taux d'émissions nocives par personne – en émet autant en seulement dix jours, même si ce chiffre couvre à la fois la consommation locale et la production de biens consommés ailleurs.

Alors que les trois quarts de l'accroissement des émissions nocives depuis 1970 proviennent de pays à IDH faible, moyen et élevé, les niveaux globaux de gaz à effet de serre

demeurent beaucoup plus élevés dans les pays à IDH très élevé. Et ceci sans tenir compte de la délocalisation dans les pays pauvres d'activités à hautes émissions de carbone, dont la production est largement renvoyée vers les pays riches.

À travers le monde, l'élévation de l'IDH a été associée à la dégradation de l'environnement, bien que l'on puisse largement l'imputer à la croissance économique. Les pays aux revenus les plus élevés sont ceux qui émettent généralement le plus de CO₂ par habitant. Notre analyse ne révèle pourtant aucun lien entre les émissions et les critères de santé et d'éducation de l'IDH. La conclusion est intuitive : les activités émettrices de CO₂ produisent des biens, et non des services de santé ou d'éducation. Elle illustre aussi le caractère non linéaire de la relation entre les émissions de CO₂ et les critères de l'IDH : elle est inexistante ou ténue pour un IDH faible, mais lorsque l'IDH augmente, elle atteint un « point de basculement » à partir duquel une forte corrélation positive apparaît entre les émissions de CO₂ et les revenus.

Les pays connaissant une amélioration rapide de leur IDH ont aussi enregistré un accroissement rapide de leurs émissions de CO₂. Ces évolutions qui s'effectuent au fil du temps – plus que les liens ponctuels relevés – révèlent le résultat prévisible à l'avenir de notre développement actuel. Ici aussi, c'est l'évolution des revenus qui constitue le moteur de la tendance.

Ce schéma de relations ne s'applique cependant pas à tous les indicateurs environnementaux. Notre analyse ne décèle qu'une faible corrélation positive entre l'IDH et la déforestation, par exemple. En quoi les émissions de CO₂ diffèrent-elles des autres menaces écologiques ? Nous pensons que les performances environnementales sont souvent beaucoup plus élevées quand il existe un lien direct entre l'environnement et la qualité de la vie, par exemple dans le cas de la pollution dans les pays développés ; quand le lien est diffus, les performances sont plus faibles. L'examen des relations entre les risques environnementaux et l'IDH nous permet de dégager les trois considérations générales suivantes.

- La dégradation de l'environnement domestique (pollution de l'air intérieur, accès

Les performances environnementales sont souvent beaucoup plus élevées quand il existe un lien direct entre l'environnement et la qualité de la vie, par exemple dans le cas de la pollution dans les pays développés ; quand le lien est diffus, les performances sont plus faibles

Les tendances environnementales montrent cependant une détérioration sur plusieurs fronts, avec des conséquences néfastes sur le développement humain, en particulier pour les millions de personnes dont la subsistance dépend directement des ressources naturelles

insuffisant à de l'eau salubre et à un meilleur assainissement) est plus grave quand les niveaux d'IDH sont faibles, puis décline à mesure que l'IDH s'élève.

- Avec le développement, les risques environnementaux affectant les populations – comme la pollution de l'air urbain – semblent augmenter, puis retomber. Une courbe en U inversé pourrait décrire cette évolution.
- Les risques environnementaux ayant des effets à l'échelle mondiale – c'est-à-dire les gaz à effets de serre – tendent à augmenter avec l'IDH.

L'IDH proprement dit n'est pas le véritable moteur de ces transitions. Les revenus et la croissance économique jouent un rôle important pour expliquer la situation, mais cette relation n'est pas non plus déterminante. De plus, des interactions complexes de forces plus larges modifient les schémas de risques. Par exemple, le commerce international autorise les pays à externaliser des productions qui dégradent l'environnement ; l'exploitation commerciale à grande échelle des ressources naturelles n'affecte pas seulement les moyens d'existence ; et les profils environnementaux diffèrent en ville et à la campagne. Et comme nous le constaterons, les contextes gouvernementaux et politiques jouent un rôle déterminant.

En conséquence, les schémas ne sont pas inéluctables. Plusieurs pays ont réalisé des progrès significatifs à la fois en termes d'IDH et d'équité et de durabilité environnementale. Parallèlement à la mise en lumière des synergies positives, nous proposons une stratégie multidimensionnelle permettant d'identifier les pays qui ont fait mieux que leurs voisins pour promouvoir l'équité, élever l'IDH, réduire la pollution de l'air intérieur au niveau domestique et favoriser l'accès à l'eau salubre, et qui sont donc les plus performants au niveau régional ou mondial en matière de durabilité environnementale. Les critères d'évaluation de la durabilité environnementale sont les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation de l'eau et la déforestation. Les résultats sont plus illustratifs qu'indicatifs en raison du caractère incomplet des données comparatives. Seul le Costa Rica dépasse la médiane régionale selon tous les critères, alors

que les trois autres pays en tête du classement présentent des irrégularités d'une dimension à l'autre. La Suède affiche un rythme de reforestation remarquable par rapport aux moyennes régionales et mondiales.

Comme l'atteste notre liste, quels que soient les régions, les niveaux de développement et les caractéristiques structurelles, les pays peuvent mettre en œuvre des politiques favorisant la durabilité environnementale, l'équité et les facteurs clés du développement humain tels qu'ils sont reflétés dans l'IDH. Nous passerons en revue les types de politiques et de programmes qui réussissent, tout en soulignant l'importance des conditions et des contextes locaux.

Plus généralement, lors des dernières décennies, les tendances environnementales montrent cependant une détérioration sur plusieurs fronts, avec des conséquences néfastes sur le développement humain, en particulier pour les millions de personnes dont la subsistance dépend directement des ressources naturelles.

- Au niveau mondial, près de 40 % des terres sont dégradées à cause de l'érosion des sols, de la diminution de leur fertilité et du surpâturage. La productivité des terres décline, avec une perte de rentabilité estimée atteignant 50 % dans les scénarios les plus défavorables.
- L'agriculture absorbe de 70 à 85 % de l'eau consommée et l'on estime que 20 % de la production céréalière mondiale utilise l'eau de manière non durable, mettant ainsi en péril le développement agricole futur.
- La déforestation pose un problème majeur. Entre 1990 et 2010, l'Amérique latine, les Caraïbes et l'Afrique subsaharienne ont subi les plus grandes pertes de forêts, suivies des États arabes. Les autres régions ont connu des gains mineurs de couvert forestier.
- La désertification menace les régions arides, qui hébergent environ un tiers de la population mondiale. Certaines sont particulièrement vulnérables, notamment l'Afrique subsaharienne dont les zones arides extrêmement fragiles possèdent une faible capacité d'adaptation.

Dans les décennies à venir, les facteurs environnementaux défavorables devraient accroître

le prix des denrées alimentaires de 30 à 50 % en termes réels et augmenter l'instabilité des prix, avec de lourdes répercussions sur les ménages pauvres. Les plus grands risques menacent le 1,3 milliard de personnes vivant de l'agriculture, de la pêche, de la sylviculture, de la chasse et de la cueillette. La charge de la dégradation de l'environnement et du changement climatique sera vraisemblablement répartie de manière inégale sur les populations pour les raisons suivantes.

- Les revenus de nombreuses populations rurales pauvres dépendent dans une très large mesure des ressources naturelles. Même les personnes qui n'exercent habituellement pas ce genre d'activité peuvent s'y livrer pour survivre en période difficile.
- La dégradation de l'environnement affectera différemment les populations selon que ces dernières sont essentiellement productrices ou consommatrices de ressources naturelles, selon qu'elles produisent pour elles-mêmes ou pour vendre, et selon leur capacité à alterner ces activités pour diversifier leurs moyens d'existence.
- Aujourd'hui, environ 350 millions de personnes – pauvres pour la plupart – vivent dans la forêt ou à proximité. Elles en tirent leur subsistance et leurs revenus. La déforestation et la restriction de l'accès aux ressources naturelles impliquent toutes deux des préjudices potentiels pour les populations pauvres. Des exemples évidents dans divers pays indiquent que les femmes dépendent habituellement davantage de la forêt que les hommes parce qu'elles disposent d'un choix d'activités alternatives plus restreint, qu'elles sont moins mobiles et qu'elles assument la majeure partie de la collecte du bois de chauffage.
- Environ 45 millions de personnes – dont au moins 6 millions de femmes – vivent de la pêche. Elles sont menacées par la surpêche et le changement climatique. Leur vulnérabilité est double : les pays les plus menacés sont aussi ceux qui dépendent le plus du poisson comme source de protéines, comme moyen d'existence et pour l'exportation. Le changement climatique entraînera probablement un déclin majeur des stocks halieutiques dans les îles du Pacifique, alors qu'il

sera bénéfique dans certaines zones du nord, par exemple autour de l'Alaska, du Groenland, de la Norvège et de la Russie.

Du fait que les femmes des pays pauvres dépendent plus que les hommes de l'agriculture de subsistance et de la collecte de l'eau, elles sont davantage exposées aux conséquences négatives de la dégradation de l'environnement. De même, nombre de populations indigènes dépendent fortement des ressources naturelles. Elles vivent dans des écosystèmes particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique, par exemple les petits États insulaires en développement, les régions arctiques et les zones de haute altitude. Il est évident que les pratiques traditionnelles pourraient protéger les ressources naturelles, mais elles sont souvent oubliées ou négligées.

Les impacts du changement climatique sur les moyens d'existence des agriculteurs varient selon le type de culture, la région et la saison, d'où l'importance d'effectuer des analyses locales en profondeur. Ils diffèrent également en fonction du schéma de production et de consommation domestiques, de l'accès aux ressources, du niveau de pauvreté et de la capacité à y faire face. Cependant, le total net des conséquences biophysiques sur les cultures irriguées ou pluviales d'ici à 2050 sera probablement négatif.

Comprendre les liens

En dégageant les principales interactions entre l'environnement et l'équité à l'échelle mondiale, nous explorons leurs liens au niveau des communautés et des ménages. Nous mettons aussi en relief les pays et les groupes qui ont brisé les modèles pour favoriser les transformations en matière de rôles sexospécifiques et d'autonomisation.

Un aspect clé réside dans le fait que les populations les plus défavorisées subissent une double charge. Plus vulnérables aux effets les plus larges de la dégradation de l'environnement, elles sont aussi confrontées aux menaces de leur environnement immédiat dues à la pollution de l'air intérieur, aux eaux polluées et aux déficiences de l'assainissement. Notre indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) – introduit dans le RDH 2010 et calculé

Les plus défavorisées subissent une double charge : plus vulnérables aux effets les plus larges de la dégradation de l'environnement, elles sont aussi confrontées aux menaces de leur environnement immédiat dues à la pollution de l'air intérieur, aux eaux polluées et aux déficiences de l'assainissement

La dégradation de l'environnement altère les capacités des populations de nombreuses façons. Au-delà des revenus et des moyens d'existence, elle exerce un impact sur la santé, l'éducation et d'autres facteurs de bien-être

cette année pour 190 pays – fournit une vision précise de ces carences, permettant d'identifier les endroits où elles sont les plus marquées.

L'IPM mesure les déficits graves en matière de santé, d'éducation et de niveau de vie, en examinant à la fois le nombre de personnes touchées et le degré de leurs privations. Cette année, nous étudions l'ampleur des privations environnementales dans la pauvreté multidimensionnelle et leurs chevauchements – une innovation de l'IPM.

Le centrage sur la pauvreté nous permet d'examiner les privations environnementales en termes d'accès aux combustibles de cuisson, à l'eau salubre et à l'assainissement de base. Ces privations absolues, importantes en soi, constituent aussi des violations majeures des droits humains. Leur élimination pourrait accroître considérablement la sécurité, l'élargissement des choix des populations et la progression du développement humain.

Dans les pays en développement, au moins 6 personnes sur 10 souffrent d'une de ces privations environnementales et 4 personnes sur 10 en subissent au moins deux. Le problème est particulièrement aigu parmi les populations « multidimensionnellement » pauvres avec 9 personnes sur 10 subissant au moins une de ces privations. Au sein de ces populations, la plupart des gens souffrent de privations cumulées : 8 personnes sur 10 en subissent au moins deux et 1 personne sur 3 (29 %) est confrontée aux trois. Ces privations environnementales contribuent particulièrement à la pauvreté multidimensionnelle, puisqu'elles représentent 20 % de l'IPM, contre une part de 17 % dans l'indice général. Dans la plupart des pays en développement, c'est le manque d'accès aux combustibles qui est le plus important, bien que le manque d'eau salubre soit un problème majeur dans plusieurs États arabes.

Afin de mieux comprendre les privations environnementales, nous avons analysé les schémas de différents niveaux de pauvreté. Les pays ont été classés en fonction de la part de population multidimensionnellement pauvre confrontée à une privation, et de la part confrontée aux trois privations. La part de la population souffrant de privations environnementales augmente avec l'IPM, mais cette

tendance affiche des variations notables. L'analyse montre que la part de la population souffrant de privations environnementales augmente avec l'IPM, mais cette tendance affiche des variations notables. Les pays ayant la plus faible part de population pauvre soumise au moins à une privation sont principalement situés dans les États arabes, l'Amérique latine et les Caraïbes (7 pays sur 10).

Parmi les pays ayant le moins de population multidimensionnellement pauvre soumise aux trois privations environnementales, les plus performants sont concentrés en Asie du Sud (5 sur 10). Plusieurs pays de cette région ont réduit certaines privations, notamment en ce qui concerne l'accès à l'eau salubre, même si les autres restent graves. Les cinq mêmes pays se trouvent en tête des deux listes, non seulement parce que leur pauvreté environnementale est relativement faible, mais aussi parce qu'elle est moins intense.

Le niveau de ces indicateurs ne permet pas toujours d'identifier les dommages et les risques environnementaux plus vastes, par exemple en termes d'exposition aux inondations. Parallèlement, les populations pauvres – davantage soumises aux menaces environnementales directes – sont aussi plus exposées à la dégradation de l'environnement au sens large.

Nous étudions plus en détail ce schéma en étudiant la relation entre l'IPM et les contraintes dues au changement climatique. Pour 130 régions administratives réparties dans 15 pays, nous comparons chaque IPM avec l'évolution des précipitations et des températures de la zone concernée. Dans l'ensemble, les régions les plus pauvres semblent avoir eu un climat plus chaud, mais pas plus humide ni plus sec – un constat logique si l'on examine les effets de changement climatique sur la pauvreté de revenu.

Menaces environnementales sur des aspects spécifiques du développement humain

La dégradation de l'environnement altère les capacités des populations de nombreuses façons. Au-delà des revenus et des moyens d'existence, elle exerce un impact sur la santé, l'éducation et d'autres facteurs de bien-être.

Carences environnementales et santé : des privations qui se chevauchent

La charge de morbidité liée à la pollution de l'air intérieur et extérieur, à l'eau polluée et à un assainissement non amélioré touche plus sévèrement les populations des pays pauvres, notamment les groupes démunis. La pollution de l'air intérieur provoque 11 fois plus de décès dans les pays à IDH faible qu'ailleurs. Dans les pays à IDH faible, moyen et élevé, les groupes défavorisés sont davantage menacés par la pollution de l'air extérieur, à la fois parce qu'ils y sont plus exposés et plus vulnérables. Dans les pays à IDH faible, plus de 6 personnes sur 10 n'ont pas d'accès direct à une eau de qualité et 4 sur 10 ne disposent pas de toilettes, cette situation contribuant simultanément à l'apparition de maladies et à la malnutrition. Le changement climatique menace d'aggraver ces disparités en raison de la diffusion de maladies tropicales, comme la malaria et la dengue, ainsi que de la diminution des récoltes.

La base de données sur la charge mondiale de morbidité de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) fournit des résultats édifiants quant à la répercussion des facteurs environnementaux, révélant par exemple que l'eau insalubre et les carences d'assainissement et d'hygiène font partie des dix premières causes de maladies à travers le monde. Chaque année, les pathologies associées à l'environnement – dont les affections respiratoires aiguës et les diarrhées – tuent au moins 3 millions d'enfants âgés de moins de cinq ans, c'est-à-dire plus que les populations totales du même âge de l'Autriche, de la Belgique, des Pays-Bas, du Portugal et de la Suisse réunis.

La dégradation de l'environnement et le changement climatique affectent aussi les contextes physiques et sociaux, les connaissances, les biens et les comportements. Les interactions de ces facteurs peuvent engendrer des impacts encore plus négatifs. Par exemple, l'intensité des risques de santé s'accroît dans les zones souffrant de déficiences d'eau et d'assainissement – privations allant souvent de paire. Sur les 10 pays affichant les taux les plus élevés de mortalité due à des catastrophes environnementales, 6 figurent parmi les 10 premiers au classement de l'IPM, dont le Niger, le Mali et l'Angola.

Obstacles aux progrès de l'éducation en faveur des enfants défavorisés, en particulier des filles

En dépit d'une scolarisation primaire quasi universelle dans de nombreuses parties du monde, des failles demeurent. Dans les pays à IDH faible, près de 3 enfants sur 10 en âge d'aller à l'école primaire n'y sont même pas inscrits. Cette situation s'explique par de multiples contraintes, dont certaines sont environnementales. L'absence d'électricité, par exemple, a des effets à la fois directs et indirects. L'accès à l'électricité permet un meilleur éclairage qui allonge le temps d'étude, ainsi que l'emploi de cuisinières modernes qui réduisent le temps passé à collecter le combustible et l'eau – deux activités réputées ralentir la progression de l'éducation et abaisser les taux de scolarisation. Souvent, les filles subissent encore plus cette situation parce qu'elles sont davantage impliquées dans les tâches de collecte. L'accès à l'eau salubre et à un assainissement adéquat est particulièrement important pour l'éducation de filles, car il améliore la santé, économise du temps et protège leur intimité.

Autres répercussions

Les privations environnementales domestiques peuvent coïncider avec des contraintes écologiques plus larges, réduisant les choix des populations dans un grand nombre de cas et rendant plus difficile leur subsistance grâce aux ressources naturelles : les gens doivent travailler plus pour les mêmes résultats, voire émigrer pour fuir la dégradation de l'environnement.

Les moyens d'existence dépendant des ressources naturelles prennent beaucoup de temps, notamment pour les ménages confrontés à l'absence de combustibles de cuisson modernes et d'eau salubre. Les enquêtes sur l'emploi du temps donnent une vision de l'inégalité des sexes qui en découle. Les femmes passent généralement beaucoup plus d'heures que les hommes à aller chercher du bois et de l'eau – et les filles plus de temps que les garçons. Il a également été prouvé que la dévolution de ces tâches aux femmes les empêche de se livrer à des activités plus rentables.

Comme expliqué dans le *RDH* 2009, la mobilité – qui permet aux gens de choisir leur

Chaque année, les pathologies associées à l'environnement – dont les affections respiratoires aiguës et les diarrhées – tuent au moins 3 millions d'enfants âgés de moins de cinq ans

Une augmentation de 10 % du nombre de personnes affectées par un phénomène météorologique extrême réduirait l'IDH d'un pays de presque 2 %, avec des effets particulièrement importants dans les pays à IDH moyen

lieu de vie – est importante pour l'expansion des libertés individuelles et l'amélioration des conditions d'existence. Les contraintes légales rendent toutefois les migrations risquées. Il est difficile d'évaluer le nombre de personnes fuyant des pressions environnementales parce que d'autres facteurs sont en jeu, notamment la pauvreté. Les estimations sont toutefois très élevées.

Les pressions environnementales ont également été mises en parallèle avec les conflits croissants pour les moyens d'existence. Ce lien n'est cependant pas direct. Il est affecté par des facteurs politiques, économiques et contextuels plus larges qui rendent les individus, les groupes et les sociétés vulnérables aux effets de la dégradation de l'environnement.

Les effets inégaux des phénomènes météorologiques extrêmes

Parallèlement aux menaces chroniques pernicieuses, la dégradation environnementale peut amplifier la probabilité de risques aigus, avec des impacts inégaux. Notre analyse suggère qu'une augmentation de 10 % du nombre de personnes affectées par un phénomène météorologique extrême réduirait l'IDH d'un pays de presque 2 %, avec des effets particulièrement importants sur les revenus et dans les pays à IDH moyen.

Or, la charge n'est pas supportée également : les risques de blessures et de mort par les inondations, les tempêtes et les glissements de terrain sont plus élevés chez les enfants, les femmes et les personnes âgées, en particulier parmi les populations pauvres. L'inégalité flagrante entre les sexes en cas de catastrophe naturelle laisse penser que les inégalités en termes d'exposition – tout comme pour l'accès aux ressources, aux capacités et aux opportunités – désavantagent systématiquement les femmes en les rendant plus vulnérables.

Les enfants souffrent davantage des chocs météorologiques parce que les effets persistants de la malnutrition et l'absentéisme scolaire limitent leurs perspectives. Des exemples de nombreux pays en développement montrent qu'une chute temporaire de revenus peut inciter les familles à retirer leurs enfants de l'école. Plus généralement, plusieurs facteurs

conditionnent l'exposition des ménages aux chocs et leur capacité à y faire face : nature du choc, statut socioéconomique, capital social et soutiens informels, équité et efficacité des efforts de secours et de reconstruction.

Autonomisation – choix en matière de reproduction et déséquilibres politiques

Les mutations en matière de rôles sexospécifiques et l'autonomisation ont permis à certains pays et groupes d'améliorer la durabilité environnementale et l'équité, faisant ainsi progresser le développement humain.

Égalité des sexes

Notre indice d'inégalité de genre (IIG) – mis à jour cette année pour 145 pays – montre les répercussions des problèmes de santé reproductive sur l'inégalité entre les sexes. Cette donnée est importante car, dans les pays ayant généralisé un contrôle efficace des naissances, la diminution de la natalité permet d'améliorer la santé de la mère et des enfants, tout en réduisant les gaz à effet de serre. Ainsi, à Cuba, en Mauritanie, en Thaïlande et en Tunisie, où les soins de santé reproductive et la contraception sont facilement accessibles, le taux de fécondité est inférieur à deux naissances par femme. Des besoins non satisfaits substantiels persistent cependant dans le monde entier. Les exemples indiquent que si toutes les femmes pouvaient faire leur choix en matière de reproduction, la population augmenterait assez lentement pour ramener les émissions de gaz à effet de serre sous leur niveau actuel. On estime que la résolution des carences en matière de planning familial avant 2050 abaisserait les émissions mondiales de carbone de 17 % par rapport à aujourd'hui.

L'IIG couvre également la participation des femmes aux prises de décisions politiques. Il met en évidence leur retard sur les hommes dans le monde entier, particulièrement en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud et dans les États arabes. Ce déséquilibre a d'importantes implications en termes de durabilité et d'équité. Parce que les femmes portent habituellement la charge la plus lourde de la collecte des ressources et qu'elles sont davantage

exposées à la pollution de l'air intérieur, elles sont souvent plus affectées que les hommes par les décisions touchant aux ressources naturelles. Des études récentes ont révélé non seulement l'importance de la participation des femmes, mais aussi la nature – et l'ampleur – de cette participation. De plus, du fait que les femmes se montrent souvent plus concernées par l'environnement que les hommes, soutiennent les politiques environnementales et votent pour les leaders écologistes, leur engagement supérieur dans la politique et dans les organisations non gouvernementales pourrait être bénéfique à l'environnement, avec des effets démultiplicateurs sur les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Ces arguments ne sont pas nouveaux, mais ils réaffirment l'importance d'étendre les libertés effectives des femmes. Leur participation aux prises de décisions possède à la fois une valeur intrinsèque et un intérêt concret en faveur de l'équité et de l'environnement.

Inégalités de pouvoir

Ainsi que l'exposait le *RDH* 2010, l'autonomisation revêt de nombreux aspects dont la démocratie formelle et procédurale au niveau national, et les processus participatifs au niveau local. Il a été prouvé que l'autonomisation politique, au niveau national et international, améliorerait la durabilité environnementale. Le contexte est important : des études montrent que les démocraties sont habituellement plus responsabilisées envers les électeurs et plus enclines à soutenir les libertés civiles. Cependant, partout dans le monde et même dans les systèmes démocratiques, la difficulté majeure réside dans le fait que les personnes les plus affectées par la dégradation de l'environnement sont souvent les plus défavorisées et les moins autonomes, les priorités politiques ne reflétant donc pas leurs intérêts ni leurs besoins.

Des indices de plus en plus clairs montrent que les inégalités de pouvoir, véhiculées par les institutions politiques, affectent les résultats environnementaux dans des pays et des contextes divers. Cela signifie que les populations pauvres et les autres groupes désavantagés subissent davantage les effets de la dégradation

de l'environnement. Couvrant quelque 100 pays, les nouvelles analyses de ce *RDH* confirment qu'une égalité accrue dans la distribution du pouvoir au sens large est associée à de meilleurs résultats environnementaux, dont un meilleur accès à l'eau, une dégradation moindre des sols et un abaissement de la mortalité due à la pollution de l'air extérieur et à l'eau insalubre. Cela laisse envisager un spectre important de synergies positives.

Synergies positives – stratégies gagnantes pour l'environnement, l'équité et le développement humain

Face aux défis exposés ici, nombre de gouvernements, de représentants de la société civile, d'acteurs du secteur privé et de partenaires du développement ont élaboré des approches qui intègrent la durabilité environnementale et l'équité, tout en favorisant le développement humain – c'est-à-dire des stratégies gagnant-gagnant-gagnant. Pour être efficaces, les solutions doivent être spécifiques à chaque contexte. Il n'en reste pas moins important d'examiner les expériences locales et nationales qui offrent des potentiels, et d'identifier les principes susceptibles d'être appliqués dans tous les cas. Nous mettrons en exergue au niveau local le besoin d'institutions inclusives, et au niveau national les possibilités de développement des innovations et des réformes politiques réussies.

L'agenda politique étant vaste, ce *RDH* ne peut pleinement lui rendre justice. Cependant, la valeur ajoutée réside dans l'identification de stratégies gagnant-gagnant-gagnant aptes à résoudre avec succès nos défis sociaux, économiques et environnementaux grâce à la gestion – voire au contournement – des compromis, par le biais de démarches favorables non seulement à l'environnement, mais aussi plus largement à l'équité et au développement humain. Afin d'inspirer les débats et les actions, nous proposons des exemples concrets expliquant la mise en pratique de stratégies consistant à dépasser les éventuels compromis pour trouver des synergies positives. Nous donnons ci-après l'exemple des énergies modernes.

La résolution des carences en matière de planning familial avant 2050 abaisserait les émissions mondiales de carbone de 17 % par rapport à aujourd'hui

Il existe de nombreuses perspectives prometteuses permettant de développer l'accès à l'énergie sans impact environnemental lourd

Accès aux énergies modernes

L'énergie est une question centrale du développement humain, sachant qu'environ 1,5 milliard de personnes dans le monde – plus de 1 sur 5 – ne disposent pas d'électricité. Cette privation est plus marquée au sein des populations multidimensionnellement pauvres (1 personne sur 3).

Faut-il trouver un compromis entre l'extension de la fourniture d'énergie et les émissions de CO₂ ? Pas nécessairement. Nous pensons que cette relation est faussement définie. Il existe de nombreuses perspectives prometteuses permettant de développer l'accès à l'énergie sans impact environnemental lourd, dont les deux suivantes.

- Il est possible de réaliser des systèmes décentralisés hors réseau pour fournir des services énergétiques aux ménages pauvres, qui peuvent être financés et mis en place avec un impact minimal sur le climat.
- On estime que la fourniture de services énergétiques de base à tout le monde n'augmenterait que de 0,8 % les émissions de CO₂ compte tenu des engagements politiques généraux adoptés.

La couverture énergétique mondiale a atteint un pic en 2010, les énergies renouvelables représentant alors 25 % de la capacité de production et plus de 18 % de l'électricité fournie. Le défi consiste à étendre cette couverture à une échelle et à un rythme qui permettront d'accroître la qualité de vie des femmes et des hommes pauvres, aujourd'hui et à l'avenir.

Prévention de la dégradation de l'environnement

L'élargissement de l'éventail des mesures de prévention de la dégradation de l'environnement englobe divers aspects, depuis l'extension des choix de reproduction jusqu'à la promotion de la gestion communautaire des forêts, en passant par des méthodes d'intervention adaptatives en cas de catastrophes naturelles.

Les droits en matière de reproduction, notamment l'accès à des services de santé reproductive adéquats, sont une condition préalable à l'autonomisation des femmes, mais peuvent également aider à prévenir la dégradation de l'environnement. Des progrès majeurs sont

réalisables. De nombreux exemples montrent la possibilité d'intégrer à moindre coût des services de santé reproductive aux infrastructures existantes, ainsi que l'importance de l'engagement de la communauté. Au Bangladesh, le taux de fécondité est tombé de 6,6 naissances par femme en 1975 à 2,4 en 2009. Le gouvernement s'est appuyé sur des programmes de sensibilisation et de subventions pour faciliter l'accès à la contraception. De plus, il est parvenu à faire évoluer les normes sociales en dialoguant avec les leaders d'opinion des deux sexes (autorités religieuses, enseignants, organisations non gouvernementales).

La gestion communautaire des forêts pourrait atténuer la dégradation de l'environnement et réduire les émissions de CO₂, mais l'expérience montre que cela implique le risque d'exclusion et de désavantager des groupes déjà marginalisés. Pour éviter ce danger, nous soulignons l'importance d'une large participation – en particulier des femmes – à l'élaboration et à la mise en œuvre des processus. Il est également essentiel de s'assurer que les groupes pauvres et ceux qui vivent de la forêt ne verront pas leur situation empirer.

Des perspectives très prometteuses émergent aussi pour la réduction des impacts négatifs des catastrophes naturelles, grâce à des solutions équitables et adaptatives ainsi qu'à des systèmes de protection sociale innovants. L'intervention en cas de catastrophe inclut notamment une cartographie communautaire des risques et une distribution plus progressive des biens reconstruits. L'expérience a conduit à une évolution vers des modèles décentralisés de réduction des risques. Ces initiatives peuvent autonomiser les communautés locales – particulièrement les femmes – en augmentant la participation à l'élaboration et à la prise de décisions. Les communautés peuvent se reconstruire de manière à gommer les inégalités existantes.

Repenser notre modèle de développement – les leviers du changement

Les fortes disparités entre les populations, les groupes et les pays s'ajoutent aux menaces environnementales croissantes, posant

d'immenses défis politiques. Il existe cependant une raison d'être optimiste : à de nombreux égards, la situation actuelle nous incite plus que jamais à progresser, donnant lieu à des politiques et à des initiatives innovantes dans certaines régions du monde. L'approfondissement du débat génère des réflexions audacieuses, en particulier au soir de la conférence des Nations unies sur le développement durable (Rio + 20) et à l'aube de l'ère post-2015. Ce Rapport postule une nouvelle vision pour promouvoir le développement humain à travers le prisme de la durabilité et de l'équité. Au niveau local et national, nous soulignons la nécessité de porter l'équité au premier plan de l'élaboration des programmes et des politiques, et d'exploiter les effets multiplicateurs potentiels d'une autonomisation accrue dans les sphères législatives et politiques. Au niveau mondial, nous mettons en évidence le besoin d'allouer davantage de moyens à la lutte contre les menaces environnementales et d'accroître l'équité et la représentation des pays et des groupes défavorisés dans l'accès aux financements.

Intégration des questions d'équité dans les politiques économiques « vertes »

Un thème majeur de ce Rapport réside dans la nécessité d'intégrer pleinement les questions d'équité dans les politiques relatives à l'environnement. Les méthodes classiques d'évaluation des politiques environnementales échouent. Elles permettent par exemple de calculer les impacts des émissions futures, mais escamotent souvent l'aspect distributif. Même quand elles étudient les effets sur différents groupes, elles se limitent généralement aux revenus des populations. L'importance de l'équité et de l'inclusivité est déjà explicite dans les objectifs des politiques économiques « vertes ». Nous proposons d'aller plus loin à cet égard.

Plusieurs principes clés pourraient permettre d'intégrer plus largement la question de l'équité à l'élaboration des politiques, grâce à l'engagement des parties prenantes dans des analyses qui prendraient en compte :

- les dimensions du bien-être non liées aux revenus, par le biais d'outils tels que l'IPM ;
- les effets directs et indirects des politiques ;

- les mécanismes de compensation en faveur des populations affectées négativement ;
- les risques de phénomènes climatiques extrêmes qui, même improbables, pourraient provoquer des catastrophes.

Une analyse précoce des effets distributifs et environnementaux des politiques s'avère essentielle.

Un environnement propre et sain constitue un droit, pas un privilège

Il peut s'avérer efficace d'intégrer les droits environnementaux aux constitutions et aux législations nationales, ne serait-ce que pour habiliter les citoyens à les protéger. Au moins 120 pays possèdent une constitution comportant des normes environnementales. De nombreux autres pays n'ont pas institué de droits environnementaux explicites, mais interprètent les dispositions générales de leur constitution de façon à inclure la jouissance d'un environnement sain dans les droits individuels fondamentaux.

La reconnaissance constitutionnelle de l'égalité d'accès à un environnement sain favorise l'équité, l'exercice de ce droit n'étant plus limité à ceux qui peuvent se le permettre. L'intégration de ce droit au cadre légal peut influencer les priorités du gouvernement et l'affectation des ressources.

Parallèlement à la reconnaissance de l'égalité d'accès à un environnement sain et correctement géré, il est nécessaire de disposer d'institutions porteuses, alliées à un dispositif judiciaire juste et indépendant, et au droit à être informé par les gouvernements et les entreprises. De fait, la communauté internationale reconnaît de plus en plus le droit à l'information environnementale.

Participation et responsabilisation

Les libertés d'action se trouvent au centre du développement humain. Comme indiqué dans le *RDH* de l'année dernière, elles possèdent une valeur à la fois intrinsèque et concrète. De fortes disparités de pouvoir se traduisent par des écarts prononcés en termes de résultats environnementaux. À l'inverse, une plus grande autonomisation peut aboutir à des résultats environnementaux positifs, de manière

Ce Rapport postule
une nouvelle vision
pour promouvoir le
développement humain
à travers le prisme de la
durabilité et de l'équité

L'investissement annuel requis pour assurer l'accès universel aux énergies modernes est estimé à moins d'un huitième des subventions allouées aux énergies fossiles

équitable. Au-delà de l'importance de la démocratie, les institutions doivent être responsables et inclusives – particulièrement vis-à-vis des groupes menacés, dont les femmes – afin de donner du pouvoir à la société civile et de favoriser l'accès de la population à l'information.

La participation présuppose des processus délibératifs ouverts, transparents et inclusifs, mais des obstacles persistent dans la pratique. Malgré des changements positifs, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour que certains groupes traditionnellement exclus – tels que les populations indigènes – puissent jouer un rôle plus actif. Permettre la participation des femmes revêt une importance de plus en plus manifeste, autant pour la valeur proprement dite de cette participation que pour son aboutissement avéré à des résultats plus durables.

Lorsque les gouvernements sont sensibles aux attentes de la population, les changements sont plus réalisables. Un environnement permettant à la société civile de prospérer favorise également la responsabilisation au niveau local, national et mondial. En outre, la liberté de la presse est vitale pour sensibiliser le public et faciliter sa participation.

Financement des investissements : où en sommes-nous ?

Les débats sur la durabilité soulèvent des questions majeures quant aux coûts et aux financements, dont celle de savoir qui devrait financer quoi et comment. Les principes d'équité plaident en faveur de larges transferts de ressources vers les pays pauvres, autant pour obtenir un accès plus équitable à l'eau et à l'énergie que pour s'adapter au changement climatique et en atténuer les effets.

Quatre messages importants se dégagent de nos analyses financières :

- Les investissements requis sont substantiels, mais restent inférieurs aux dépenses actuelles dans d'autres secteurs, par exemple dans le domaine militaire. L'investissement annuel requis pour assurer l'accès universel aux énergies modernes est estimé à moins d'un huitième des subventions allouées aux énergies fossiles.
- L'engagement du secteur public est important (la générosité de certains donateurs est

patente) et le secteur privé représente une source majeure – et critique – de financement. L'effort public peut catalyser l'investissement privé, d'où l'importance d'augmenter les fonds publics, de soutenir un climat propice à l'investissement et d'encourager les capacités locales.

- Les contraintes en matière de données rendent difficile de contrôler les dépenses du secteur privé et du secteur public local en faveur de la durabilité environnementale. Les informations disponibles permettent uniquement d'examiner les flux de l'aide officielle au développement.
- La complexité et la fragmentation de l'architecture financière réduisent l'efficacité des dépenses et compliquent leur contrôle. Il reste beaucoup à apprendre des engagements initiaux de Paris et d'Accra en faveur de l'efficacité de l'aide.

Bien que les informations disponibles sur les besoins, les engagements et les dépenses soient incomplètes et que les ordres de grandeur soient approximatifs, le tableau de la situation est clair. L'écart entre l'aide officielle au développement et les investissements requis pour traiter les problèmes du changement climatique, des énergies à faible émission de carbone, de l'eau et l'assainissement est immense – et encore plus marqué que l'écart entre les engagements et les investissements nécessaires. Les dépenses en faveur des énergies à faible émission de carbone ne représentent que 1,6 % de l'estimation la plus basse des besoins ; les fonds consacrés à l'adaptation au changement climatique et à son atténuation représentent environ 11 % des besoins selon l'estimation la plus basse. Dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, les montants sont beaucoup plus réduits, et les engagements de l'aide officielle au développement sont plus proches des coûts estimés.

Comblant le manque de financements : la taxe sur les opérations de change, d'une grande idée à une politique concrète

De nouvelles solutions permettraient de remédier largement au manque de financements pour répondre aux carences et aux défis exposés dans le présent Rapport. La principale est la taxe sur les opérations de change. Soutenue

par le *RDH 1994*, cette idée s'impose progressivement comme une option politique envisageable. La crise financière récente a ranimé l'intérêt pour cette proposition, mettant en évidence sa pertinence et son opportunité.

L'infrastructure réglementaire des échanges de devises étant aujourd'hui plus organisée, centralisée et standardisée, la mise en place de la taxe apparaît sous un nouveau jour. Elle remporte une forte adhésion, y compris auprès du Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement, comprenant 63 pays parmi lesquels la Chine, la France, l'Allemagne, le Japon et le Royaume-Uni. Aux Nations unies, le Groupe consultatif de haut niveau sur le financement de la lutte contre le changement climatique a récemment proposé que 25 à 30 % des produits d'une telle taxe soit affectés à l'adaptation au changement climatique et à son atténuation dans les pays en voie de développement.

Nos analyses mises à jour montrent qu'une taxe sur les opérations de change très faible (0,005 %) pourrait rapporter sans aucun surcoût administratif environ 40 milliards de dollars par an. À l'échelle requise, il existe peu d'autres moyens de satisfaire les nouveaux besoins de financements exposés dans les débats internationaux.

Une taxe plus large sur les transactions financières pourrait aussi dégager des recettes considérables. La plupart des pays du G20 ont déjà adopté une taxe sur les transactions financières et le Fonds monétaire international (FMI) a confirmé la faisabilité administrative d'une taxe plus large. Avec un taux de prélèvement de 0,05 % sur les transactions financières nationales et internationales, cette taxe pourrait rapporter entre 600 et 700 milliards de dollars.

Une autre solution qui a retenu l'attention consisterait à monétiser l'excédent de droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI. Le gain pourrait atteindre 75 milliards de dollars, avec un coût budgétaire minime ou nul pour les gouvernements. Les DTS présentent l'avantage supplémentaire d'agir comme un instrument de rééquilibrage monétaire ; la demande est attendue des marchés économiques émergents qui cherchent à diversifier leurs réserves.

Réformes pour accroître l'équité et la représentation de tous

Un fossé sépare les responsables politiques, les négociateurs et les décideurs, d'une part, et les citoyens les plus vulnérables à la dégradation de l'environnement d'autre part. Pour le combler, il convient de réduire le déficit de responsabilisation dans la gouvernance environnementale mondiale. La responsabilisation ne peut résoudre à elle seule toutes les difficultés, mais elle est fondamentale pour construire un système de gouvernance socialement et environnementalement efficace au service des populations.

Nous lançons un appel en faveur de mesures qui améliorent l'équité et la représentation de tous dans l'accès aux financements pour soutenir les efforts de lutte contre la dégradation de l'environnement.

Les ressources privées sont cruciales. Cependant, le fait que la majorité des flux financiers vient du privé dans le secteur énergétique, par exemple affecte le schéma de distribution, car les investisseurs se détournent des régions qui présentent les plus grands risques et les rentabilités les plus faibles. En l'absence d'une réforme, l'accès aux financements restera inégalement réparti à travers le monde et ne fera qu'exacerber les inégalités existantes. Ces considérations soulignent l'importance de s'assurer que les flux d'investissements publics sont équitables et aident à créer des conditions aptes à attirer les flux privés.

Les implications sont claires : les principes d'équité sont nécessaires pour guider et encourager les flux financiers internationaux. Il convient de soutenir le renforcement des institutions afin que les pays en développement puissent établir des politiques et des incitations appropriées. Les mécanismes de gouvernance concertée pour un financement public international doivent permettre la représentation de tous et la responsabilisation sociale.

Tout véritable effort de transformation pour renforcer les actions visant à ralentir ou stopper le changement climatique requiert une combinaison de ressources locales et internationales, privées et publiques, données et prêtées. Afin de faciliter un accès à la fois équitable et efficace aux flux financiers internationaux, ce

Une taxe sur les opérations de change très faible pourrait rapporter sans aucun surcoût administratif environ 40 milliards de dollars par an

Tout véritable effort de transformation pour renforcer les actions visant à ralentir ou stopper le changement climatique requiert une combinaison de ressources locales et internationales, privées et publiques, données et prêtées

Rapport plaide en faveur de l'autonomisation des parties prenantes nationales pour combiner les financements au niveau local. Les fonds nationaux pour le climat peuvent faciliter la combinaison et le contrôle opérationnels des ressources locales et internationales, privées et publiques, données et prêtées. Cela est essentiel pour garantir la responsabilisation nationale et des effets distributifs positifs.

Afin de faire progresser cet agenda, ce Rapport propose de mettre l'accent à l'échelon des pays sur les quatre séries d'outils suivantes.

- *Stratégies de basse émission et de résistance au changement climatique* – pour aligner les objectifs en matière de développement humain, d'équité et de changement climatique.
- *Partenariats public/privé* – pour catalyser les capitaux provenant des entreprises et des ménages.
- *Dispositifs de flux financiers pour le climat* – pour donner un accès équitable aux financements publics internationaux.
- *Coordination de la mise en œuvre, du contrôle et des systèmes d'évaluation et de vérification* – pour assurer à long terme des résultats efficaces et une responsabilisation aux populations locales aussi bien qu'aux partenaires.

Pour finir, nous appelons au lancement d'une Initiative pour l'accès universel à l'énergie, mondiale et à forte visibilité, au travers d'un plaidoyer et d'une prise de conscience à l'échelle mondiale, ainsi que du soutien résolu au développement des énergies propres à l'échelle nationale. Une telle initiative serait à même de mobiliser puissamment les efforts pour passer d'un changement progressif à un changement transformateur.

* * *

Ce Rapport met en lumière les liens entre la durabilité et l'équité, tout en expliquant comment le développement humain peut devenir plus durable et plus équitable. Il montre comment dont la dégradation de l'environnement fait souffrir plus particulièrement les groupes pauvres et vulnérables. Nous proposons un agenda politique qui redressera ces déséquilibres, en cadrant une stratégie capable de s'attaquer aux problèmes environnementaux actuels de manière à promouvoir l'équité et le développement humain. Enfin, nous exposons des moyens pratiques de progresser simultanément vers ces objectifs complémentaires, afin d'élargir l'éventail de choix des populations tout en protégeant notre environnement.